

Le STRASBOURG UNIVERSITE CLUB



Le SUC fête cette année ses 90 ans ! En effet, Le Strasbourg Université Club est un des plus anciens clubs sportif strasbourgeois, créé en 1925 sous l'impulsion d'étudiants de l'ancienne AGES et d'abord appelé SEC. Le SEC fait alors partie de la 2^{ème} vague d'associations culturelles et sportives créées après 1918 dans l'entre deux guerre dans le contexte particulier à l'Alsace Lorraine.

Pour les étudiants, il s'agit essentiellement de permettre la pratique d'activités physiques variées, et notamment des « nouveaux sports » anglo-saxons en plein essor. Les étudiants seront également précurseurs en matière de sport féminin avec la première section mixte de basket créée en 1925.

Il est à noter que dès le départ, le SEC rencontre des problèmes d'installations sportives et de locaux, problèmes qui ne seront résolus qu'à la fin de la 2^{ème} guerre mondiale.

Toutes ces difficultés vont amener le SEC à changer de nom en 1974 et à devenir le SUC marquant ainsi la volonté des professeurs d'université et des dirigeants du SEC de voir les clubs sportifs retourner dans l'orbite de l'enseignement supérieur. Le SUC aura et a toujours son siège au Centre Sportif Universitaire.

Aujourd'hui, le SUC est fort de 21 sections, proposant nombre de sports collectifs, sports de raquettes, sports de combat et sports moins reconnus et pratiqués comme l'ultimate, le disc golf, floorball ou encore le baseball mais aussi un accueil de loisirs à dominante sportive qui permet à chaque vacances scolaires à de nombreux enfants de découvrir et s'initier à de nombreux sports. En tout, ce sont quelques 3000 membres qui partagent une même passion, le sport sous toutes ses formes, et où chacun apprécie de trouver sa place quelle que ce soit son envie, de pratique loisirs ou en compétition.

Aujourd'hui, de nouveaux locaux sont en construction, financés par la Ville de Strasbourg. Ces nouvelles infrastructures marquent un tournant dans l'histoire du SUC et vont permettre au club d'asseoir une unité de lieux de pratique, et de développer plus de convivialité pour les nombreux membres du club mais aussi de mieux fédérer les diverses sections autour de projets communs.

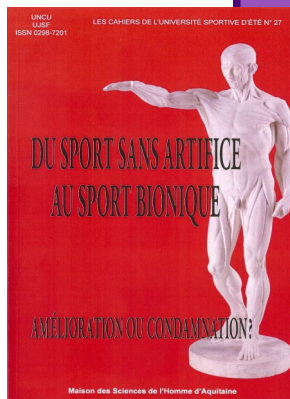
Le Strasbourg Université Club, un club dynamique qui propose désormais des formations PSC1 et BAFA en partenariat, met en place des partenariats économiques dont bénéficient ses membres et dans le cadre de son accueil de loisirs, amorce un nouvel axe « Séjours ». A suivre... ! **S.T.**

L'Université Sportive d'Eté à Limoges 7/9 oct.2015

La France accueillera l'an prochain la Coupe d'Europe de football, l'« Euro », et actuellement la Ville de Paris vient de se prononcer en faveur de la préparation d'un dossier de candidature pour les Jeux olympiques de 2024, soit cent ans après ceux de 1924. Cette réalité du sport de haut niveau mérite quelque attention. Certes l'accueil de ces événements qui ont une dimension continentale et/ou planétaire sert la notoriété des pays concernés, associant des villes et des régions. On se félicite de cette vitrine exceptionnelle, avec son impact touristique sur la découverte du pays, l'hôtellerie, la restauration. Le sport suscite un élan modernisateur qui profite à l'urbanisme : amélioration des voies de communication et des circulations elles-mêmes, dans un souci de développement durable, édification d'un village d'athlètes intégré au tissu urbain métamorphosé. L'édification d'architectures sportives monumentales, confiée à des maîtres de renom international, ajoute au prestige de ces rendez-vous majeurs. Le sport est souvent comparé à une religion : les athlètes en sont les dieux et déesses dont les exploits nourrissent la foi du public et l'exaltent. En toute logique, les grandes enceintes sportives : stades d'athlétisme, piscines, gymnases, patinoires, complexes destinés aux sports en salle, etc., combinent originalité, esthétique et innovation technologique. Leur monumentalité audacieuse, les jeux de lumière, le traitement des volumes et les armatures qui les soutiennent, entre autres éléments, incite à les comparer aux cathédrales de jadis...

La prochaine Université sportive d'Eté se déroulera à Limoges, avec l'appui du Limoges Étudiants Club (le LEC) et de l'Université de Limoges qui abrite l'équipe du Centre de Droit et d'Économie du sport de renommée internationale. Organisée conjointement par l'Union nationale des clubs universitaires (UNCU) et l'Union des journalistes de sport en France (UJSF), cette USE permettra de traiter de la problématique des « nouvelles cathédrales du sport ». Le programme, qui se déroule du mercredi 7 octobre au vendredi 9 octobre 2015, s'articule autour de trois séquences formulées en termes de questions. En amont des événements sportifs (JO, Coupe d'Europe, mondial...), quels sont les discours de justification, de légitimation ou de dénonciation des dépenses à venir ? Pendant le déroulement de la compétition sportive, sur quels aspects insistent les discours de circonstance, de la qualité de l'accueil des délégations à l'impact sur le public et la population hôte ? En aval, une fois les grands équipements sportifs vidés des clameurs du public et de l'émotion collective, que faire par la suite, raisonnablement, de ces nouvelles cathédrales du sport aux proportions devenues démesurées ?

Cette USE donnera la parole à des journalistes ainsi qu'à des universitaires, des élus politiques, des experts, sans oublier le témoignage des acteurs du monde sportif : athlètes, entraîneurs, dirigeants et autres éducateurs. Une table ronde réunissant plusieurs d'entre eux clôturera l'USE. La formule a fait ses preuves depuis plusieurs USE et laisse une grande place aux échanges avec le public. **JPC**



NON,

Nous ne sommes pas contre les Jeux olympiques à PARIS,

Tirer la sonnette d'alarme !

Faire unité autour de la Candidature de Paris à l'accueil des JO ? Oui. Admettre des statuts du CNOSF qui viendraient à contredire cette unité ou son principe ? Non. L'occasion est à saisir. Les nouveaux statuts devront garantir durablement une place entière et non une place entièrement à part aux représentants des fédérations affinitaires et scolaires. Le maintien d'une position hégémonique de la « marque olympique » serait un abus de pouvoir au regard de la diversité des actions déployées en faveur de la démocratisation de la culture sportive.

Doit-on se contenter d'une modification des statuts du CNOSF sans vrai débat démocratique ? Avec quelle garantie de pluralisme et d'équité pour l'avenir ? Les médias ne doivent-ils pas relayer cette interrogation ? La marque olympique internationale, trop souvent économie du signe et signe tangible du tout économique, peut-elle prétendre à diriger le sport de notre pays, des régions (nouvelles !), des communes, des départements (renovés !), et des clubs, ligues et comités qui mettent en valeur ces territoires de vie ? Les acteurs de la société civile des sports vont-ils se taire ? Qu'attendent les élus de la nation et le pouvoir politique en matière de délégation de mission de service public accordée au CNOSF ? Le 21 mai prochain, il sera trop tard pour s'exprimer.

Jean-Paul Callède, Sociologue au CNRS, MSHA
Dominique Charrier, Maître de Conférences, Paris-Sud XI
Pierre Chifflet, Professeur des Université émérite, UJF-Grenoble 1
Yvon Léziart, Professeur des Universités, Rennes 2

Les actes de l'USE de Montpellier sont parus (21 €).
Commande possible auprès du secrétariat UNCU (uncu@luc.asso.fr).